



Ecole secondaire de Saignelégier

Claude Leuzinger, architecte EPL/SIA

Situation

L'école est située sur une colline à une distance de 200 m du centre du village. Le terrain présente une déclivité relativement forte de l'est à l'ouest. Le seul accès possible se trouve à l'angle sud-est de la parcelle. La forme du terrain est un parallélogramme allongé, le grand axe étant dirigé est-ouest.

Parti général

En partant de ces données, le parti suivant a été adopté :

1. Blocage du terrain au nord par le corps de bâtiment principal, classes normales et spéciales.
2. Création au niveau moyen du terrain du préau principal de l'école distribuant les entrées école, halle de gymnastique, appartement du concierge.
3. Intégration dans la partie ouest du terrain de la halle de gymnastique, un niveau plus bas que le préau, permettant une meilleure liaison du volume important de ce bâtiment avec le terrain.
4. Liaison de l'appartement du concierge à la halle de gymnastique, indépendance au sud et à l'ouest et vision de contrôle sur le préau.
5. Création d'un élément de liaison entre bâtiment principal et halle de gymnastique comprenant les locaux annexes de l'école et locaux annexes de la halle de gymnastique.

Circulation

Il a été créé une différenciation de parcours entre cyclistes et piétons. Les cyclistes-écoliers empruntent la zone est du terrain et accèdent au couvert des vélos par une rampe douce. Les écoliers-piétons empruntent l'entrée principale, le préau principal et accèdent par un préau couvert au hall d'entrée.

Les sociétés employant la halle de gymnastique ont une entrée indépendante du groupe scolaire.

Construction

Tous les murs extérieurs des bâtiments ainsi que les murs de soutènement sont traités en béton brut de décoffrage. Vitrages en boiseries peintes. La toiture plate est recouverte de Bénéfol ainsi que d'une couche de gravillon.

